

[REDACTED]

**De :** > nicolas [REDACTED]

**Date :** 22/06/2024 à 18:32

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Je suis favorable au projet d'extension du port. Essentiel pour le développement et l'économie de notre station.

[REDACTED]

[REDACTED]

**Sujet : Extension du port de Leucate**

**De : > rolland.** [REDACTED]

**Date : 22/06/2024 à 19:43**

[REDACTED]

[REDACTED]

L'intérêt de ce projet d'extension est qu'il poursuit trois objectifs :

- Répondre à une demande de places au port de la part de nouveaux plaisanciers
- Renforcer l'attractivité touristique du port en créant et en aménageant une promenade permettant au vacanciers de déambuler au sein de ces installations portuaires
- Développer l'activité économique du secteur de la plaisance au sein de la zone technique.

Je suis donc tout à fait favorable à ce projet d'extension.

C.ROLLAND

[REDACTED]

**Sujet : Avis sur le projet d'extension du port de Port-Leucate**

[REDACTED]

**Date : 22/06/2024 à 22:30**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Bonjour,

Prioritaire d'une [REDACTED] dans le quartier [REDACTED], j'ai pris connaissance du projet d'aménagement. Je souhaiterais que les points suivant soient pris en compte :

1. Les nuisances sonores pendant la phase de chantier qui va voir une circulation de poids-lourds sensiblement augmenter doivent bien être intégrées au projet.
2. De même, il serait intéressant d'avoir une estimation de l'augmentation des nuisances sonores pendant la phase d'exploitation du projet.
3. Mêmes remarques pour ce qui concerne la qualité de l'air. Les nuisances supplémentaires apportées par l'augmentation du trafic doivent également être prise en compte.
4. J'ai lu dans le dossier que les eaux grises et noires des plaisanciers seraient collectées, mais je vous rien sur le traitement de ces eaux dans la station d'épuration. Est-elle suffisamment dimensionnée à terme pour ces quantités supplémentaires ?
5. Par ailleurs sur la circulation des véhicule en ville, avec ce projet et la construction récente du programme « Les voiles blanches » rue de l'Avant-Port et ces 126 logements, il est important maintenant de **revoir le plan de circulation du quartier en privilégiant les sens uniques** afin de diminuer les nuisances des habitants. **C'est particulièrement vrai pour la rue de la Clariannelle qui supporte déjà un trafic routier important.**

En conclusion et **sous ces réserves**, je ne suis pas hostile au projet d'aménagement présenté.

Bien cordialement.

Rose V [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**Sujet : Projet Port-Leucate**

[REDACTED]

**Date : 23/06/2024 à 17:58**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les éléments suivants :

Le chenal de la presqu'île de Port-Leucate est la principale source naturelle de renouvellement des eaux des étangs de Salses/Leucate.

Notamment durant la période haute estivale, le seuil critique de l'environnement naturel atteint le point de rupture, fragilisant considérablement l'équilibre propre à la biodiversité, d'une part, ainsi que la ressource de l'important parc conchylicole, d'autre part.

Le projet d'extension du Port de plaisance de Port-Leucate, viendrait de surcroît fragiliser davantage cet équilibre naturel précaire, avec un impact économique immédiat sur l'activité des professionnels locaux des métiers de la mer, déjà impactés tout au long de l'année par la recrudescence des activités liées aux sports de voile.

Dans l'affirmative, le projet d'extension ferait également porter un poids supplémentaire sur l'approvisionnement en eau potable de la presqu'île, ressource qu'il conviendrait de préserver au regard de la position critique du département, et de la préservation des générations futures, conformément aux mesures préconisées par le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Pour les raisons évoquées supra, le projet d'extension du port de plaisance de Port-Leucate, ne semble donc pas opportun, notamment au regard de la capacité d'accueil actuelle, conséquente, des activités de plaisance, concentrées au sein des infrastructures complémentaires existantes de Port-Leucate et Port-Barcares.

Cordialement.

Jean-Louis C [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**Sujet :** Initiative en cours pour l'aménagement du port

**De :** > nicolas [REDACTED]

**Date :** 23/06/2024 à 20:47

**Pour :** enquetes-publiques.dmmc.de.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour,

En tant que membre [REDACTED], je tiens à saluer votre initiative pour l'aménagement du port et la création du pôle sportif. L'attractivité de la station s'en trouvera bien améliorée. Ces équipements vont indéniablement donner un second souffle à l'activité voile à Leucate et je vous en félicite.

Bien cordialement,

Nicolas D [REDACTED]

**Sujet : Objet: Projet d'Aggrandissement du Port de PORT LEUCATE** (500 anneaux à bateaux devage pour installer un parking du port pour la remplacer par un parking Construction d'un Parking

**Date : 23/06/2024 à 21:51**

Monsieur le Préfet,

Je vous sollicite vivement, pour REFUSER ce projet DESTRUCTEUR et POLLUANT pour la faune et la flore, marine et terrestre, ainsi que pour LA SANTE des habitants des 3 résidences IMPACTEES et des Leucatois ou vacanciers en général.

1 ) AGRANDIR DEMESUREMENT le port en ajoutant 200 anneaux à bateaux aux 1470 places existantes pour des questions de RENTABILITE pour la commune; TOTAL 1670 places! PLUS de BATEAUX et MOINS de passage dans un chenal RETRECI de MOITIE !!! donc difficultés pour se croiser par forte TRAMONTANE !

2) POLLUTION: les bateaux pourraient rejeter leurs eaux usées...par facilité et EMPOISONNER la faune marine !

3) PARKING en 1 ERE LIGNE du RIVAGE!!!

c'est une ABERRATION de faire DISPARAITRE la VUE IMPRENABLE sur les FLOTS et le CANIGOU, au PROFIT d'une SURFACE BETONNEE de 3600m2!!! et POLLUANTE et BRUYANTE .

- \*EXCAVATION du sol en "GAGNANT" sur le bassin,( lieu de reproduction de poissons dorades , lous et crustacés)
- IMPLANTATION de nombreux PIEUX et autres procédés
- Avec le RECHAUFFEMENT climatique et la MONTEE des eaux ,d'ici quelques années, le parking sera SOUS les eaux!!! DEPENSE ,GASPILLAGE de 6 800 000 E
- Au moment où toutes les INSTANCES RESPONSABLES agissent pour la SAUVEGARDE de nos MILIEUX NATURELS,
- ce projet est CONTRE NATURE!!! et surement pas écologique!!!
- \* en AUGMENTANT les surfaces ARTIFICIELLES de comblement, ACCAPAREES sur l'eau et DETRUISANT L'ICHTYOFAUNE LOCALE !!!!
- \* En INSTALLANT DES PIEUX ,du BETONNAGE ce projet provoquerait définitivement l'EXTINCTION TOTALE des richesses marines préservées jusque là !!
- \*POLLUTION ATMOSPHERIQUE ACCRUE: avec les gaz d'échappement de 203 voitures stationnées!!
- \*POLLUTION SONORE : RONFLEMENT des MOTEURS, CRISSEMENT des pneus ,KLAXONS....
- \* DISPARITION de la beauté de la VUE PANORAMIQUE sur les voiliers et le CANIGOU!!!!
- A la place d'un coin protégé, serein et apprécié de tous :PROMENEURS, FAMILLES,VACANCIERS ce projet nous IMPOSERAIT un BETONNAGE massif de 3600M2 de PARKING!! surchauffé en été au DETRIMENT de la couche d'OZONE, et nous obligerait à

respirer des gaz d'échappement ,NOCIFS, à longueur de journée,!!!

Nous voulons RESPIRER les EMBRUNS SAINS de la mer comme il est NORMAL de le faire au bord de l'eau!

En espérant que ma requête soit prise en considération écologique , sociale et humaine,  
je vous prie d' agréer ,Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Marylise C

[REDACTED]

**Sujet : Fwd: Projet extension Port de Plaisance de Port-Leucate**

**De : > gerard.p** [REDACTED]

**Date : 22/06/2024 à 10:42**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] Gérard

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Port-Leucate le 5 mai 2024,

A l'attention de Mr le Maire Michel Py

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous saisir de mon opposition concernant le projet d'extension du Port de Plaisance ainsi que de celles de nombreux Leucatois(es), des estivants, et surtout des propriétaires des résidences impactées notamment la résidence "[REDACTED]" la plus affectée par de futures nuisances et pollutions de toutes sortes et des risques de danger sécuritaires.

Mr le Maire vous êtes invité si vous ne l'avez déjà été, a venir dialoguer, constater, observer, apprécier le calme, la beauté de l'environnement, la vue imprenable du Canigou, la pinède, la promenade tout au long du chenal, admirer le coucher du soleil.

Mr le Maire avec le projet d'extension ce site sera totalement dégradé et n'apportera que gêne, désagréments :

- Pollution et nuisances de toutes sortes et en particulier pour la faune et la flore,
- Incivilités, agressivité, vols,





--circulation en nette augmentation et stationnement abusif sur le site du projet par un manque d'infrastructures adaptées et surtout un manque de projet sécuritaire et sanitaire (la création d'un parking de 220 places pour 520 futurs plaisanciers ne résoudra point les problèmes de circulation)

--prise en compte de certains plaisanciers se croyant tout permis,

--la force des vents et surtout la Tramontane très dangereuse pour les bateaux amarrés et les conséquences pour les résidences encore une fois "Les terrasses de la Méditerranée 3"

--projet avec les risques réels des problèmes similaires à de nombreuses stations.

Mr le Maire, le projet d'extension de Port Leucate est un projet:

1)inacceptable, néfaste pour le respect et la préservation de l'environnement visuel, maritime, marin, l'écosystème sera touché de manière irréversible et dramatique,

2)la population de moules grand nacre déjà terriblement menacée en sera affectée,

3)ne pas oublier que les espaces côtiers et littoraux constituent des hauts lieux de la biodiversité.

Mr le Maire, ce projet doit être abandonné ou remis en question en s'orientant sur d'autres alternatives et pourquoi pas( par exemple) la création d'un nouveau port de plaisance entre le centre conchylicole et Leucate plage qui pourrait dynamiser ce secteur.

Mr le Maire, je vous remercie de bien vouloir prendre conscience de ce projet qui doit être abandonner , d'analyser les états de faits cités, et de proposer des projets ambitieux, sérieux et créateurs pour Port Leucate et non pour défigurer cette belle station balnéaire.

Mr le Maire, je vous remercie d'avoir bien voulu prendre en compte mon courrier.

Je vous prie d'agréer, Mr le Maire, mes salutations les plus dévouées.

 Gérard

Bonjour, Les raisons de la colère et l'opposition au projet d'extension du Port de Plaisance de Port-Leucate 11370. \*Projet inacceptable, aberrant, néfaste devant être abandonné ou remis en question. \*Projet ignorant totalement le bien-être terrestre, maritime, marin et animal malgré les différentes études effectuées. \*Projet pouvant s'orienter sur d'autres alternatives, pourquoi pas la création d'un nouveau port de Plaisance entre le centre conchylicole et Leucate plage qui pourrait dynamiser ce secteur. \*Projet devant être remis en question ou abandonner pour le respect et la préservation de l'environnement visuel, maritime, marin, l'écosystème sera touché de manière irréversible et dramatique. \*Projet qui affectera la population de moules grand nacre déjà terriblement menacée. Ne pas oublier que les espaces côtiers et littoraux constituent des hauts lieux de la biodiversité. \*Projet n'apportant que des désagréments, de la gêne, des nuisances de toute sortes: -pollution et nuisances sur la faune et la flore, - nuisances sonores, olfactives, et pollution terrestre de toutes sortes, -incivilités, -agressivité, - vols, -circulation en augmentation et stationnement abusif sur le site du projet par un manque d'infrastructures et de sécurité, malgré la création d'un petit parking de 220 places pour 520 nouveaux plaisanciers, -comportement de certains plaisanciers se croyant tout permis. \*Projet à risques notamment - force des vents et surtout danger de la tramontane, - bateaux trop proches et aucun accès de secours autour de la résidence "Terrasses de la Méditerranée 3", \*Projet avec les risques réels des problèmes similaires à de nombreuses stations balnéaires. Mr le Maire Michel Py doit prendre conscience que tout le long de l'année et surtout en période estivale de nombreuses personnes, les Leucatois(es), les vacanciers, les propriétaires des résidences impactées fréquentent la promenade le long du chenal, apprécient le calme, la beauté de l'environnement, la vue imprenable sur le Canigou, la pinède, et admirent le coucher du soleil. Merci d'avoir bien voulu prendre le temps de lecture, tout en espérant de la positivité. Courtoises salutations Mr Pégurié Gérard

[REDACTED]

**Sujet :** Extension du port de plaisance de PORT-LEUCATE

[REDACTED] francois [REDACTED]

**Date :** 21/06/2024 à 10:15

[REDACTED]

[REDACTED]

Comme l'indique le code de l'environnement, et comme le rappelle à juste titre plusieurs intervenants, ce projet aurait dû faire l'objet d'une étude d'impact. En l'absence d'une telle évaluation environnementale, le projet se trouve fragilisé. L'application des textes en vigueur aurait dû conduire le porteur de projet à :

- 1- Faire réaliser une étude d'impact ;
- 2- Soumettre cette étude à l'avis de l'autorité environnementale ;
- 3- Produire un mémoire en réponse à cet avis ;
- 4- Publier cette réponse ;
- 5- Joindre l'ensemble de ces documents au dossier d'enquête publique.

En effet, ce projet est bien soumis à enquête publique environnementale visée par les articles L.123-1 à L.123-18 du code de l'environnement.

Le non-respect de ces dispositions législatives et réglementaires conduit à s'interroger sur la légalité de la procédure mise en oeuvre pour ce projet.

---

[REDACTED]

[REDACTED]

**Sujet : Consultation Projet extension port Leucate**

[REDACTED]

**Date : 21/06/2024 à 17:10**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**Bonjour,**

**J'ai analysé le projet de Port Leucate et c'est une belle opportunité pour le port mais aussi le dynamisme de la commune. Cela permettra de devenir l'un des plus grands ports et de rayonner sur tout le côté méditerranéen.**

**Cordialement,**

[REDACTED]

[REDACTED]

**Sujet : Evolution de Port Leucate**

[REDACTED] eanpau [REDACTED]

**Date : 21/06/2024 à 17:29**

[REDACTED]

[REDACTED]

Bonjour,

Après avoir pris connaissance des projets d'extensions portuaires, **je vous informe de mon opposition à ce projet** en raison des pollutions pendant les travaux, de la surfréquentation des voies de circulation routières et maritimes, des nuisances sonores, du bétonnage intensif supplémentaire, du manque de places de stationnement, de la pollution par les moteurs de voitures et des bateaux etc...

**Merci de reconsidérer vos ambitions et de supprimer ces projets.**

Meilleures salutations.

Jean Paul [REDACTED] et son épouse ainsi que leurs enfants et petits enfants..

[REDACTED]

[REDACTED]

**Date : 21/06/2024 à 18:04**

[REDACTED]

[REDACTED]

Bonjour je suis favorable à l'augmentation du nombre d'anneau sur port Leucate.  
Pour plusieurs raisons notamment le développement économique et ce projet répond à la demande.

Bien cordialement,

Lucas J [REDACTED]

[REDACTED]

**Sujet :** Fwd: Projet extension Port de Plaisance de Port-Leucate

**De :** > gerard.p [REDACTED]

**Date :** 22/06/2024 à 10:42

[REDACTED]  
Gerard [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

[REDACTED] Gérard

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Je me permets de vous saisir de mon opposition concernant le projet d'extension du Port de Plaisance ainsi que de celles de nombreux Leucatois(es), des estivants, et surtout des propriétaires des résidences impactées notamment la résidence "[REDACTED]" la plus affectée par de futures nuisances et pollutions de toutes sortes et des risques de danger sécuritaires.

Mr le Maire vous êtes invité si vous ne l'avez déjà été, a venir dialoguer, constater, observer, apprécier le calme, la beauté de l'environnement, la vue imprenable du Canigou, la pinède, la promenade tout au long du chenal, admirer le coucher du soleil.

Mr le Maire avec le projet d'extension ce site sera totalement dégradé et n'apportera que gêne, désagréments :

- Pollution et nuisances de toutes sortes et en particulier pour la faune et la flore,
- Incivilités, agressivité, vols,

--circulation en nette augmentation et stationnement abusif sur le site du projet par un manque d'infrastructures adaptées et surtout un manque de projet sécuritaire et sanitaire (la création d'un parking de 220 places pour 520 futurs plaisanciers ne résoudra point les problèmes de circulation)

--prise en compte de certains plaisanciers se croyant tout permis,

--la force des vents et surtout la Tramontane très dangereuse pour les bateaux amarrés et les conséquences pour les résidences encore une fois "Les terrasses de la Méditerranée 3"

--projet avec les risques réels des problèmes similaires à de nombreuses stations.

Mr le Maire, le projet d'extension de Port Leucate est un projet:

1)inacceptable, néfaste pour le respect et la préservation de l'environnement visuel, maritime, marin, l'écosystème sera touché de manière irréversible et dramatique,

2)la population de moules grand nacre déjà terriblement menacée en sera affectée,

3)ne pas oublier que les espaces côtiers et littoraux constituent des hauts lieux de la biodiversité.

Mr le Maire, ce projet doit être abandonné ou remis en question en s'orientant sur d'autres alternatives et pourquoi pas( par exemple) la création d'un nouveau port de plaisance entre le centre conchylicole et Leucate plage qui pourrait dynamiser ce secteur.

Mr le Maire, je vous remercie de bien vouloir prendre conscience de ce projet qui doit être abandonner , d'analyser les états de faits cités, et de proposer des projets ambitieux, sérieux et créateurs pour Port Leucate et non pour défigurer cette belle station balnéaire.

Mr le Maire, je vous remercie d'avoir bien voulu prendre en compte mon courrier.

Je vous prie d'agréer, Mr le Maire, mes salutations les plus dévouées.

XXXXXXXXXX Gérard



Bonjour, Les raisons de la colère et l'opposition au projet d'extension du Port de Plaisance de Port-Leucate 11370. \*Projet inacceptable, aberrant, néfaste devant être abandonné ou remis en question. \*Projet ignorant totalement le bien-être terrestre, maritime, marin et animal malgré les différentes études effectuées. \*Projet pouvant s'orienter sur d'autres alternatives, pourquoi pas la création d'un nouveau port de Plaisance entre le centre conchylicole et Leucate plage qui pourrait dynamiser ce secteur. \*Projet devant être remis en question ou abandonner pour le respect et la préservation de l'environnement visuel, maritime, marin, l'écosystème sera touché de manière irréversible et dramatique. \*Projet qui affectera la population de moules grand nacre déjà terriblement menacée. Ne pas oublier que les espaces côtiers et littoraux constituent des hauts lieux de la biodiversité. \*Projet n'apportant que des désagréments, de la gêne, des nuisances de toute sortes: -pollution et nuisances sur la faune et la flore, - nuisances sonores, olfactives, et pollution terrestre de toutes sortes, -incivilités, -agressivité, - vols, -circulation en augmentation et stationnement abusif sur le site du projet par un manque d'infrastructures et de sécurité, malgré la création d'un petit parking de 220 places pour 520 nouveaux plaisanciers, -comportement de certains plaisanciers se croyant tout permis. \*Projet à risques notamment - force des vents et surtout danger de la tramontane, - bateaux trop proches et aucun accès de secours autour de la résidence "Terrasses de la Méditerranée 3", \*Projet avec les risques réels des problèmes similaires à de nombreuses stations balnéaires. Mr le Maire Michel Py doit prendre conscience que tout le long de l'année et surtout en période estivale de nombreuses personnes, les Leucatois(es), les vacanciers, les propriétaires des résidences impactées fréquentent la promenade le long du chenal, apprécient le calme, la beauté de l'environnement, la vue imprenable sur le Canigou, la pinède, et admirent le coucher du soleil. Merci d'avoir bien voulu prendre le temps de lecture, tout en espérant de la positivité. Courtoises salutations Mr Pégurié Gérard

## **Texte envoyé à l'enquête publique.**

### **Extension du Port de Port Leucate**

#### ***Avis de Leucate Citoyenne***

#### **Absence de démocratie**

Ce projet porté par la municipalité de Leucate constitue une véritable découverte pour les habitants. Ni dans la délibération du conseil municipal de 2017 citée dans le dossier, ni dans la campagne électorale précédente, ni dans les réunions de quartier, ni lors des derniers Conseils municipaux, ce projet avoisinant pourtant les 7 millions d'euros n'a fait l'objet d'une présentation détaillée et argumentée. Quelles en sont les raisons ? Leucate Citoyenne ne peut que dénoncer cette politique du "fait accompli" totalement irrespectueuse des citoyens.

#### **Nuisances pour les riverains**

Le projet n'évoque que brièvement les nuisances et conséquences que le chantier ne manquera pas d'engendrer sur les 800 logements directement concernés par la construction puis l'exploitation de cette extension.

La construction du parking par remblai, l'acheminement et l'installation des pontons flottants nécessiteront le transport de 15.000 M3 de matériaux et la circulation de plus de 600 camions et véhicule de chantier (10 rotations par jour pendant 2 mois nous indique le dossier.) Quelles conséquences sur les habitants (nuisances sonores et pollutions) sur la solidité des immeubles ?

Ultérieurement, en phase d'exploitation l'environnement de ces 800 logements que les propriétaires avaient choisis pour le calme et la sérénité de la vue sera totalement transformé par la circulation automobile et l'activité portuaire.

#### **Pas d'études économiques**

Nous observons que les documents de la consultation publique n'intègrent absolument pas la dimension économique du projet et son inscription dans l'écosystème régional (Aude + PO) de ports de plaisance pourtant fortement concurrentiel et dans son évolution à moyen et long terme.

Un projet aussi important qui conduit à terme à hausser la capacité d'accueil d'environ 33% devrait s'accompagner d'une étude de marché et d'un bench-mark visant à comparer l'état actuel de l'exploitation de Port Leucate avec les ports concurrents, sur les plans économique et qualitatif. Le dossier est donc totalement silencieux sur les perspectives économiques du projet, les coûts d'exploitation et les potentialités d'amortissement. En bref, c'est une affaire sans plan d'affaire.

On peut ajouter que les activités de services associés au port ne sont pas intégrées dans le dispositif en termes d'analyse des besoins des plaisanciers, d'impacts économiques et de créations d'emplois.

De plus le Port n'étant pas une entité autonome de la commune, les emprunts nécessaires à cet investissement seront contractés par la commune et remboursés par les impôts des leucatois : des comptes doivent être rendus et présentés aux citoyens leucatois.

### **Absence de stratégie urbaine**

Globalement, l'intégration du projet dans l'environnement urbain existant de Port Leucate n'est pas pris en compte ou présenté.

Une augmentation du nombre de plaisanciers et de visiteurs nécessite une amélioration des infrastructures publiques : routes, parkings, sanitaires, services de sécurité. Sans une préparation adéquate, la commune risque de faire face à une surcharge des infrastructures existantes entraînant des nuisances importantes pour les résidents et les touristes.

### **Submersion marine**

La commune dispose d'un Plan de Prévisions des Risques Littoraux qui préconise de ne pas augmenter les enjeux humains et économiques sur les lidos.

Comme il est indiqué en page 73 de la pièce 5.1 du dossier de consultation : "*Le risque majeur le plus significatif est celui de la submersion marine, comme le révèle la cartographie du PPRL ... la zone de projet est située en RL3 ... soumise à un aléa de submersion marine.*"

Vu les prévisions du GIEC sur la montée de la mer, ce risque de submersion marine ne peut qu'augmenter fortement à moyen et long terme.

Nous ne comprenons pas qu'un projet, dont la réalisation sera lancée en 2024, ne prenne pas en compte la sécurité des personnes et des biens.

### **Conclusion**

Ce projet d'extension comporte trop de nuisances pour les personnes et les biens concernés, ignore les questions de sécurité à moyen terme, endette la commune sans démontrer aucun effet positif sur l'emploi.